

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

8 Mars 2019

En cette journée internationale des droits de la femme, vos représentants **CFDT** du groupe Sopra Steria (SSG, SBS, I2S, Beamap, HRS, Axway, Galitt, Cimpa) vous font **voyager dans le temps** au travers d'anciennes communications CFDT datant de plusieurs décennies.

8 mars 2019 : les inégalités en termes d'accès à tous les types d'emplois, de salaires, de formations, de promotions restent **PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITE!**

Encore et toujours, nous continuons de porter sans relâche les revendications pour ce principe fondamental de l'égalité professionnelle femme/homme : à travail égal, salaire égal ; des promotions équivalentes avec une meilleure représentation des femmes dans les classifications supérieures (suppression du plafond de verre) et dans toutes les instances décisionnelles ; la lutte et la prévention des violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail.



Contactez-nous si vous rencontrez des difficultés.